

DEUXIEMES ASSISES NATIONALES DU LEASING

« Le leasing marocain finance le développement durable »
Renouvellement du parc des véhicules de transport routier
Efficacité énergétique

Casablanca, jeudi 6 décembre 2018

MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE L'APSF, M. ABDALLAH BENHAMIDA

**Monsieur le Directeur du Transport Routier et de la Sécurité Routière du
Ministère du Transport,
Monsieur le Directeur Général de Bank Al-Maghrib,
Madame la Directrice, Institut Supérieur de la Magistrature,
Mesdames et Messieurs les Représentants des organismes internationaux,
Mesdames et Messieurs,**

Je tiens à vous remercier d'avoir répondu favorablement à l'invitation de l'APSF à participer à ces Deuxièmes Assises Nationales du Leasing.

Ces Assises sont placées sous le thème du développement durable qui constitue une préoccupation nationale majeure. Le leasing, je puis l'annoncer d'emblée, a pour ambition de financer et d'accompagner les programmes en cours en la matière, initiés et/ou encouragés par le Gouvernement. A ce titre, elles consacrent deux panels, l'un au renouvellement du parc de véhicules de transport routier et l'autre à l'efficacité énergétique.

Nous apporterons tous ensemble, à travers nos échanges, notre contribution pour que **cette journée se traduise concrètement, grâce au leasing, par des retombées effectives sur les secteurs concernés par le sujet. Tel est en tout cas l'objectif arrêté par la profession de crédit-bail réunie à l'APSF.**

Mesdames et Messieurs,

Le leasing au Maroc, c'est une histoire riche de plus d'un demi-siècle. Cette formule de financement a accompagné le tissu productif national dans son décollage et dans ses différentes phases de développement. Et il est naturellement interpellé aujourd'hui alors que s'ouvre un débat national sur le futur modèle de développement de notre économie.

Le leasing au Maroc aujourd'hui, c'est près de 50 milliards de dirhams qui soutiennent les projets d'investissement et c'est quelque 15% de la formation brute de capital fixe. Et la question est de savoir comment faire plus et mieux. Il en sera question dans le panel 1.

Vous me permettrez d'emprunter à l'un des pionniers du leasing au Maroc, membre fondateur et ex Président de l'APSF, Monsieur Mohamed Amine Bengeloun, le constat qu'il dressait de ce métier, il y a une quinzaine d'années, à l'occasion des Premières Assises Nationales du Crédit-bail.

Il indiquait en substance, dans cette même salle de conférences que - je le cite - *« l'évolution de ce métier dans notre pays n'est pas différente de celle constatée sur le plan international et il est assis sur des bases solides. »*

Il liait les perspectives du développement du leasing à la vigueur de la croissance économique du pays, et corrélativement au développement du volume des investissements, à la nature de ces investissements et à la législation sur le leasing, y compris la protection du droit de propriété.

Ce constat et ces conditions de développement du leasing sont encore d'actualité, aujourd'hui.

Mais depuis quinze ans, de nouveaux facteurs d'ordre réglementaire, technologique et économique, impactent le métier du crédit-bail. L'ère de la responsabilité sociétale des entreprises est actée, l'ère de la digitalisation ne fait que commencer et l'urgence de préoccupations liées au développement durable s'est précisée.

En 15 ans, les pouvoirs publics ont lancé des chantiers économiques d'envergure, menés dans le cadre de politiques sectorielles : Plan Maroc Vert, Plan Maroc

Numeric 2020, Plan Energie, etc. Et, depuis peu, le débat porte sur un nouveau modèle de développement du Maroc.

Tout à fait récemment, à l'occasion de la tenue des Premières Assises Africaines du Leasing et de la création d'une Fédération Africaine de Leasing, dont l'APSF est à l'origine avec le concours de la SFI, le Directeur Général de Bank Al-Maghrib, ici présent, indiquait que le crédit-bail avait un rôle important à jouer dans le cadre de la réalisation de ces plans. Et que - je le cite - « *la profession du crédit-bail devrait s'engager dans une démarche d'innovation pour redonner un nouveau souffle au marché et mieux connaître les besoins de la clientèle tout en vulgarisant davantage ce mode de financement auprès de la population cible.* »

Mesdames et Messieurs,

La tenue des présentes Assises procède précisément d'une démarche d'innovation entreprise par la profession et consignée dans une feuille de route établie à l'horizon 2020. Cette feuille de route couvre tous les aspects, endogènes et exogènes, qui influencent à un degré ou un autre, l'activité de crédit-bail et son développement.

Je citerais à ce propos le cadre comptable, fiscal, prudentiel, ainsi que les procédures judiciaires applicables à ce métier. Je citerai aussi le comportement des opérateurs eux-mêmes et leur capacité à proposer des services à valeur ajoutée, à innover et à mieux communiquer. Nous sommes, je le crois, au cœur du sujet.

Nous ferons ensemble un état des lieux du secteur avant d'aborder, dans les panels 2 et 3, la manière dont le leasing marocain compte financer et accompagner les programmes du Gouvernement relatifs à la protection de l'environnement et à la sécurité des citoyens, ainsi qu'à la promotion de l'efficacité énergétique. Il sera question à cet égard de passer en revue des **solutions nouvelles appropriées de financement que proposera l'APSF.**

En guise d'éclairage, nous bénéficierons des avis de personnalités faisant autorité en matière de leasing, au Maroc ou à l'étranger.

Bank Al-Maghrib nous fera part des prérequis, qui, de son point de vue, permettront au leasing de jouer pleinement le rôle qui doit être le sien dans le financement du développement social et économique du Royaume.

La BERD enrichira nos débats, à l'aune de son expérience à l'international en matière de leasing.

L'enquête initiée par l'APSF sur la perception du leasing par les opérateurs, qu'ils soient ou non utilisateurs de leasing, nous sera précieuse pour mieux cerner les attentes de la clientèle et des prospects et leur proposer des produits et des services qui répondent à leurs attentes.

L'Institut Supérieur de la Magistrature nous éclairera sur l'environnement juridique et judiciaire du leasing au Maroc. Pour qu'il se développe, le leasing demande, de notre point de vue, des procédures judiciaires simples et claires et uniformément appliquées d'une région à l'autre. A cet égard, nous tirerons partie, sans conteste, d'un avis neutre et objectif sur la dimension « risque » qui est au cœur de notre métier, quand il s'agit de récupérer un actif ou de traiter, dans le cadre de procédures collectives, les éventuelles difficultés financières d'une contrepartie.

Le panel relatif au programme de renouvellement du parc de véhicules de transport des voyageurs et de marchandises comme celui relatif au financement de l'efficacité énergétique, qui constituent le cœur de nos préoccupations de cette matinée, associeront l'ensemble des parties prenantes dans ces programmes : décideurs, bailleurs de fonds, opérateurs, fournisseurs de matériels, experts. De la sorte, opinions représentées, appréciations exprimées et thèses confrontées, nous pourrons sortir avec des recommandations pertinentes et surtout concrètes.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais remercier l'ensemble des intervenants ici présents et l'ensemble des participants d'être venus si nombreux animer nos travaux. Cette mobilisation constitue pour l'APSF et la profession de leasing, un signe d'encouragement pour les sociétés de leasing qui veulent apporter leur contribution à la réalisation des programmes du Gouvernement et faire mieux au service de l'économie nationale.

Je tiens ici à remercier, en particulier :

- Monsieur Brahim Baamal, Directeur du Transport Routier et de la Sécurité Routière du Ministère du Transport ;
- Monsieur Abderrahim Bouazza, Directeur Général de Bank Al-Maghrib ;
- Madame Lamiae Derraji de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement ;
- Madame Imane El Malki, de l'Institut Supérieur de la Magistrature ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des organismes internationaux au Maroc : AFD, BERD, KfW ;
- Monsieur Saïd Mouline, Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique ;
- Monsieur Tayeb Touzani, expert en efficacité énergétique.

Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des experts et des professionnels qui ont répondu à l'invitation de l'APSF.

Je ne saurais clore ce mot d'ouverture sans évoquer le professionnalisme et l'expertise du cabinet LMS-CSA, ainsi que la mobilisation, en interne, de l'ensemble des membres de la Section « Financement de l'Entreprise et des Professionnels » de l'APSF, qui ont travaillé, sans relâche, des mois durant, avec l'équipe permanente de l'APSF, à la préparation de cette rencontre.

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès à nos travaux.